Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

Incendies, la Chambre régionale d’agriculture de Paca veut faire barrage aux flammes



Face à des feux toujours plus difficiles à contenir, Georgia Lambertin, présidente de la Chambre régionale d’agriculture Provence-Alpes-Côte d’Azur demande au Gouvernement de faire de l’agriculture un pilier de la prévention. Friches reconquises, cultures en lisière des massifs, matériel d’intervention et pastoralisme : quatre leviers sont ainsi défendus dans un courrier adressé à la ministre de l’Agriculture. Une réflexion qui concerne directement le Vaucluse, où plusieurs massifs forestiers sont classés comme particulièrement exposés au risque incendie.

Dans la guerre contre les incendies, les agriculteurs pourraient-ils être mieux armés ? C’est en tout cas ce qu’observe la Chambre régionale d’agriculture Provence-Alpes-Côte d’Azur. Dans un courrier adressé le 31 juillet à Annie Genevard, ministre de l’Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, sa présidente Georgia Lambertin rappelle que les exploitants ne sont pas seulement des victimes potentielles des

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

incendies : ils participent aussi, au quotidien, à la protection des territoires.

Quand les champs deviennent des lignes de défense

Et cela concerne particulièrement le Vaucluse, où agriculture, habitat et espaces boisés se côtoient étroitement. Les cartes préfectorales identifient plusieurs secteurs particulièrement exposés tels que le massif du Mont Ventoux, les Monts de Vaucluse, le Luberon et les Dentelles de Montmirail. Dans ces territoires fragmentés, une parcelle cultivée, terre de production créé une discontinuité dans la végétation qui peut grandement faciliter l'intervention des secours.



Copyright Facebook Sapeurs Pompiers SDIS 84

Les friches dans le viseur

C'est le premier axe défendu par la Chambre régionale : remettre en culture les terres agricoles délaissées. Georgia Lambertin propose d'installer des cultures entre les zones urbanisées et les massifs forestiers afin de créer des zones tampons. Objectif ? Empêcher la continuité de la végétation combustible et maintenir des espaces ouverts susceptibles de ralentir la progression du feu.

Terres de Vaucluse

L'idée intéresse tout particulièrement le Vaucluse, où la prévention repose déjà sur une organisation précise de la défense des massifs. Le Plan départemental de protection des forêts contre les incendies doit justement articuler les espaces forestiers avec les zones urbaines, agricoles et naturelles. Sa prorogation court jusqu'au 31 décembre 2026. Autrement dit, l'agriculture ne serait plus seulement considérée comme une activité à protéger face au feu, mais comme l'une des composantes de l'aménagement permettant de mieux lui résister.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

Des agriculteurs équipés pour donner l'alerte

Deuxième demande : donner davantage de moyens aux exploitants installés à proximité des zones sensibles. La Chambre régionale propose de recenser les agriculteurs susceptibles d'être mobilisés et de contribuer financièrement à l'achat de matériel d'intervention. Elle réclame également des moyens de communication permettant de transmettre plus rapidement une alerte, en coordination avec les sapeurs-pompiers et l'Office national des forêts. La proposition ne consiste évidemment pas à substituer les agriculteurs aux professionnels du secours. Elle vise plutôt à mieux utiliser leur connaissance du terrain et les moyens dont ils disposent déjà. Une logique qui prend tout son sens en période de danger élevé : en Vaucluse, entre le 15 juin et le 15 septembre, l'accès aux massifs et certains travaux peuvent être restreints ou interdits selon le niveau de risque. En niveau 'rouge E', l'accès et les travaux dans les massifs sont interdits.



Copyright Facebook Sapeurs Pompiers SDIS 84

Les troupeaux, auxiliaires de la prévention

L'autre idée forte du courrier de la Chambre régionale d'agriculture de Paca à la ministre de l'Agriculture concerne le pastoralisme. Le pâturage contribue à maintenir une strate herbacée plus basse, dans les espaces où la végétation gagne du terrain. La Chambre régionale souhaite donc renforcer le soutien économique au sylvopastoralisme et faciliter l'accès durable des troupeaux aux espaces

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

naturels.

Partage d'espace
Elle propose notamment des contrats de location pluriannuels entre éleveurs, propriétaires et gestionnaires d'espaces naturels. Ces contrats pourraient intégrer directement les objectifs de débroussaillement et de Défense des forêts contre les incendies (DFCI).Dans la Drôme voisine, lors de l'incendie qui a parcouru quelque 4 400 hectares dans le Diois en juillet, des agriculteurs avaient déjà contribué à ralentir la progression des flammes en déchaumant leurs parcelles. Mais la Chambre régionale veut aller plus loin : elle demande notamment que le cadre forestier évolue pour faciliter le pâturage caprin lorsque celui-ci contribue à l'entretien des milieux.

Evolution de la politique de lutte contre les incendies
Si les moyens aériens, les camions et les milliers de sapeurs-pompiers sont indispensables à la lutte contre l'incendie, l'agriculture, elle, peut agir en amont, à titre préventif. Dans son courrier, Georgia Lambertin souligne un paradoxe : alors que les exploitations agricoles veillent à la protection des territoires, elles sont elles-mêmes fragilisées par les sécheresses, les incendies, les inondations ou encore les épisodes de gel.

Les espaces forestiers représentent 52% du territoire de Paca
En Provence-Alpes-Côte d'Azur les espaces forestiers couvrent 52% du territoire, ainsi le maintien des terres cultivées, l'élevage et la gestion des friches sont essentiels à l'équilibre d'un territoire où la frontière est ténue entre ville, campagne et forêt. Le message de Georgia Lambertin, présidente de la Chambre régionale d'agriculture de Provence-Alpes-Cote d'Azur, adressé à la Ministre de l'Agriculture, explique que pour combattre les incendies de demain, il est aussi nécessaire de préserver, ceux qui entretiennent les paysages aujourd'hui.
Mireille Hurlin

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026



Replantation de la Montagnette à Barbentane après l'incendie des 14 et 18 juillet 2022 Copyright Mireille Hurlin

Incendie de la Montagnette, ce que Barbentane a vécu les 14 et 18 juillet 2022

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

Lucien Stanzione, le sénateur défend le patrimoine de la ruralité



Lucien Stanzione, sénateur de Vaucluse, continue de mener ses actions en faveur de la ruralité. Lui et son groupe du Sénat interviennent pour le soutien aux viticulteurs, aux caves coopératives, à la lavande, au lavandin, à la cerise, au développement de la filière des plantes à parfum aromatiques et médicinales, au prélèvement du loup pour protéger les élevages, aux aides pour l'entretien des chemins de montagne…

La filière viticole

«La filière viticole traverse une crise durable et structurelle, expose Lucien Stanzione, sénateur de Vaucluse : aléas et changements climatiques, crises diplomatiques impactant nos exportations, crise économique et baisse de la consommation sur le marché français. Les caves coopératives sont mécaniquement impactées par ce contexte très défavorable.»

Sur le terrain

Selon les chiffres du Crédit Agricole : «En avril 2024, le Crédit Agricole faisait état d'une augmentation de 23,4% des taux de défaut et la Coopération agricole estime aujourd'hui à plus d'une centaine le nombre de caves en grande difficulté, soit plus de 20% des caves coopératives en France. Dans la vallée du Rhône, on dénombre 50% des caves en difficulté, 37% en Occitanie – Midi Pyrénées et 40% dans le Bordelais.»

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026



Copyright Béatrice Saby

Accompagner les caves coopératives
Pour faire face à cette crise, dans la mesure où les caves coopératives ont besoin d'être accompagnées dans leur restructuration et dans leurs plans de fusion-absorption, j'avais proposé avec mon groupe du Sénat, à travers une enveloppe de 75M€ sur 3 ans, dont 25M€ en 2025, de les aider, dans le cadre du Projet de Loi de Finances pour 2025. L'amendement que nous avions proposé le 2 décembre 2024, travaillé avec la Coopération agricole, a pourtant été rejeté par le Gouvernement.»

Dans les faits
«En juillet, Annie Genevard, ministre de l'agriculture a rencontré les Vignerons Coopérateurs de France au sujet de l'aide de 10M€ promise par le Gouvernement qui se fait attendre alors que les dégâts vont être importants. Je dénonce cette nouvelle opération de communication du Gouvernement.»

Mieux défendre la montagne au plan national
En réaction à la loi Montagne II de 2016 applicable à 80%, «qui a permis des avancées pour les territoires de la montagne, j'ai organisé en avril dernier, une première réunion avec les élus de Montagne à la Mairie de Saint-Saturnin-lès-Apt, en présence d'une quinzaine de maires et adjoints concernés, afin de mieux identifier leurs besoins. Gilles Ripert, Président de la Communauté de Communes du Pays d'Apt Lubéron était également présent.

Les sujets abordés avec les élus
Les élus ont abordé : «Les crises subies par la lavande, la cerise, la viticulture ; La spécificité de l'agriculture méditerranéenne dans le cadre de la future Politique agricole commune (PAC) ; La protection des élevages : caprins, ovins, contre le loup, avec la demande de déclassement du canis lupus ; Une bonification de la Dotation globale de fonctionnement –DGF-, notamment pour l'entretien des

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

chemins de montagne ; Le maintien des classes et des postes d'enseignants ; le maintien de la ressource en eau ; Des terrains à bâtir…»

Pour mémoire
En mars dernier, Lucien Stanzione avait rencontré la Ministre de l'agriculture évoquant les taxes Trump, l'importante baisse de la consommation de vins en France, la crise de la viticulture. Le sénateur avait demandé la protection des vins et spiritueux comme patrimoine, culture et mode de vie ; La promotion des grands crus vauclusiens : Baumes de Venise, Châteauneuf-du-Pape, Gigondas, Rasteau, Vacqueyras… ; La simplification de l'étiquetage, notamment au regard du QR code ; La simplification de la gestion administrative des exploitations via une fiche unique qui répondrait à toutes les obligations déclaratives administratives : déclarations de récolte, de production, d'inventaire, de stock, état récapitulatif de la TVA.



Annie Genevard ministre de l'agriculture et Lucien Stanzione Copyright Lucien Stanzione Communication

La fièvre catarrhale ovine
Pour Lucien Stanzione, la ministre de l'agriculture n'a pas répondu aux enjeux qui se jouent actuellement comme le manque de disponibilité de vaccins face à la mutation des fièvres catarrhales ovines –FCO-; Egalement, les dispositifs d'indemnisation des foyers FCO de 75M€ ne s'adresse qu'aux mortalités directes et omettent les pertes indirectes comme la baisse de fertilité ou les naissances non-viables.»

Visite de l'entreprise Elixens
En mai, Lucien Stanzione a visité l'entreprise Elixens France, au titre de la défense des productions méditerranéennes, et particulièrement de la lavande et du lavandin.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

«Spécialisée dans la production, la transformation et la commercialisation des PPAM**,** principalement destinées aux marchés de la cosmétique, de l'aromathérapie, des compléments alimentaires, de l'herboristerie et de la parfumerie, c'est d'abord une entreprise ancrée dans son territoire, profondément liée à une cinquantaine d'agriculteurs en Dauphiné-Provence. Près de 60 variétés de Plantes à parfum, aromatiques et médicinales –PPAM- sur près de 400 hectares, sont cultivées entièrement en agriculture biologique et transformées grâce à son outil industriel de travail performant des plantes, son savoir-faire dans le travail des poudres, des tisanes. L'entreprise invite les agriculteurs à se diversifier dans la menthe, le thym…»

Les initiatives structurantes

Lucien Stanzione note une concrétisation de dynamique avec l'ouverture de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement –Inrae– à Avignon en 2020 ; La création de la Maison du Patrimoine Lavandicole de Provence et de son antenne à Sault le 15 novembre dernier et à Sahune dans la Drôme le 21 mars ; L'organisation du 1er colloque international de la lavande au Sénat en décembre dernier ; Enfin, le sénateur s'est félicité de la candidature pour l'inscription au patrimoine mondial de l'Unesco des paysages lavandicoles de Provence.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026



Lucien Stanzione et Maire-Pierre Monier sénatrice de la Drome, au centre, entourés des élus de la montagne pour mieux défendre la spécificité des territoires de la montagne au plan national